L'Echo de Manitoba

JEUDI, 5 AVRIL 1900.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. D'HELLENCOURT, Rédacteur,

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

La Convention liberale

Ce soir même, à St. Boniface, seront réunis en convention les délégués des diverses associations libérales du Manitoba, afin de procéder à l'élection annuelle des officiers de l'Association libérale française de la Province.

Nous leur souhaitons à tous, la bienvenue, et les félicitons du zèle dont leur présence à cette convention est le plus probant des témoignages.

Il n'est pas inopportun de rappeler que, selon toute probabilité, nous aurons d'ici la fin de cette année a élire nos représentants à Ottawa; il importe donc de se préparer dès maintenant en vue de cette éventualité par une organisation sérieuse et effective; les élections de ce soir sont le premier pas dans cette voie.

L'union complète, la parfaite harmonie qui règnent dans les rangs de notre parti sont un gage certain d'une nouvelle victoire libérale dans Provencher; victoire qui sera la consécration définitive du vote des trois comtés de La Verandrye, St. Boniface et Carillon au cours de cet hiver.

A plat ventre devant Sir Ch. Tupper

Il y aura toujours de par le monde des charlatans, qui prétendront faire voir aux gens la lune en plein midi; le "Manitoba" est du nombre de ces aimables farceurs.

Depuis quelques semaines, l'organe de la coterie Bernier-LaRivière, s'est donné pour mission de chanter les louanges de Sir Ch. Tupper.

Sa prétention est de nous représenter le vieux baronnet comme l'ami le plus sincère et le plus dévoué des Canadiens-Français.

N'est-ce pas vouloir nous faire voir la lune en plein midi?

Malgré tout leur cynisme, et leur impudent mépris de la vérité, les pauvres sires du "Manitoba" ont entrepris une tâche au-dessus de leur force Ils n'ont réussi, qu'à rendre plus évidents leur partisannerie et leur fanatisme.

Mais ils ont commis une imprudence malheureuse la semaine dernière.

Leur lyrisme de commande les a mal inspirés lorsqu'ils s'écrient:

"Ces actes, personne, pas même les aigles de "l'Echo" ne pourront les nier ou en amoindrir la signification."

Il s'agit en l'espèce de la conduite de Sir Ch. Tupper à la Nouvelle Ecosse au début de sa carrière, et à Ottawa en 1896. Voici d'ailleurs en quels termes s'exprime le "Manitoba" à cet égard:

"En effet les paroles de Sir Ch. Tupper à l'adresse des Canadiens-français et des catholiques sont celles d'un ami dévoué mais ses actes sont des preuves encore plus frappantes de ses bonnes dispositions à notre égard. N'est-ce pas lui qui commençait sa carrière politique en se battant comme un lion dans la Nouvelle-Ecosse, pour faire rendre justice aux catholiques? Dites, chers, n'est-ce pas Sir Ch. Tupper qui essayait en 1896 de faire passer "une loi de vie" suivant l'expression de l'épiscopat, en faveur de la minorité Manitobaine?

Ce ne sont pas "les Aigles de l'Echo" qui repondront là dessus au "Manitoba," mais bien Sir Ch. Tupper lui-même.

Voici en effet comment le 17 octobre dernier dernier à Owen Sound s'exprimait le grand Manitou, l'idole adulée du "Manitoba."

"Il y aura 45 ans le 22 mai prochain que je suis entré à la législature de la Nouvelle-Ecosse, et l'un des actes pour lesquels ma mémoire vivra dans cette province, c'est une loi PROPOSÉE PAR MOI, créant des ECOLES PUBLIQUES gratuites, soutenues au moyen d'une taxe directe et RIEN DANS CETTE LOI N'ACCORDE DES ECOLES SÉPARÉES A QUI QUE CE SOIT."

Voila comment d'après ses propres déclarations, Sir Ch. Tupper se "battait comme un lion "pour faire rendre justice aux catholiques de la Nouvelle-Ecosse!!

Comme on le voit les écoliers-rédacteurs du "Manitoba" auraient grand besoin d'apprendre leur histoire, avant de prétendre faire la leçon à leurs compatriotes.

Voila pour la nouvelle Ecosse; passons maintenant à la conduite de Sir Ch. Tupper en 1896.

Ici encore "les aigles de l'Echo" n'auront point besoin d'intervenir pour prouver l'inanité des prétentions du "Manitoba," nous laisserons la parole à la "Vérité" un journal qui n'est assurément pas libéral, et qui, en Fevrier dernier, dans une discussion sur la conduite au moins équivoque de Sir Ch. Tupper en 1896 disait au confrère du coin du pont:

"Le Manitoba" fait donc du zele intempestif et se montre JOURNAL DE PARTI en défendant Sir Ch. Tupper contre nous sur ce point.

Ce que pourrait faire "les aigles de l'Echo" en réponse aux oisillons du "Manitoba" c'est d'ajouter à ces déclarations si décisives, quelques mots qui auront peut être le mérite de les compléter.

L'autre jour au Sénat, le Sénateur Bernier faisait l'éloge de Sir MacKenzie Bowell qui s'était montré le plus sincère ami de la minorité Manitobaine.

Or, en 1896, Sir Ch. MacKenzie Bowel, renversé du pouvoir par la conspiration à laquelle était Sir Ch. Tupper, s'exprimait ainsi au Sénat sur ceux qui venaient de triompher.

Il declarait: "qu'il vivait dans un repaire de conspirateurs et qu'il craignait que ses collègues ne fussent une bande de brigands dénués de tout respect pour ses cheveux blancs."

Ces paroles sont historiques puisqu'elles figurent au Hansard.

Nous ne voyons pas dès lors comment l'organe du Senateur Bernier peut concilier son admiration pour Sir MacKenzie Bowel avec sa présente admiration pour un homme si durement flagellé et marqué au fer rouge par ce même Bowel.

La vérité sur Sir Ch. Tupper, le "Catholic Register" l'avait bien découverte lorsqu'en janvier 1896 il écrivait:

"Pour le moment, ceux qui doivent être jugés et condamnés ce sont les déserteurs de la semaine dernière, en charge de la politique du parti conservateur, vu que ce sont des HOMME INDIGNES DE CONFIANCE ET PRETS À COMMETTRE TOUTES LES VILANIES POLITIQUES"

Ces déserteurs, Sir Ch. Tupper était leur chef et leur inspirateur.

Comme il était prophétique le langage que tenait "l'Evening Star" de Toronto lorsqu'en janvier 1896 il s'écriait:

"Ceux qui font entrer la trahison au loyer domestique seraient-ils les chefs de la maison, ou iront-ils en exil? Si on les éléve au pouvoir est-ce que LA TRAHISON ne court pas le risque de devenir L'UNIQUE OBJECTIF DE L'AMBITIEUX?"

Hélas, il est évident aujourd'hui, que la trahison est plus que jamais l'unique objectif de l'ambitieux Sir Chs. Tupper.

C'est par la trahison qu'il s'attaquait alors à ses amis pour se hisser au pouvoir, c'est par la trahison encore qu'il essaye de gravir les degrés du fauteuil de premier ministre; car la conduite non équivoque de la presse de son parti, cherchant à soulever la guerre de race, est la pire des trahisons nationales, et lui seul, lui, le grand chef conservateur est responsable de cette odieuse tactique.

Le MANITOBA fidèle admirateur et disciple de Sir Chs. Tupper, commet lui même la plus odieuse des trahisons envers la race française lorsqu'il se fait le complice conscient de son chef, lorsqu'il prétend, au mépris de l'évidence la plus absolue, exonérer son chef politique des hontes qui souilleront à jamais sa mémoire.

Au moins peut-on espérer que désormais le MANITOBA aura assez de pudeur pour nous faire grâce de ses hypocrites protestations d'indépendance et d'exclusif dévouement aux intérets de la race française et catholique

Mais, qu'il le veuille ou non, il est désormais bien avéré que le MANITOBA est l'organe de la coterie conservatrice la plus fanatique, la plus partisanne qui ait jamais existé.

La question des bonnes routes

Il n'est pas un fermier dans tout le Manitoba qui n'ait eu à souffrir de la nature défectueuse des chemins, en notre Province; en réalité, ce mauvais état des chemins, autant dire leur impraticabilité, à la moindre ondée qui survient, est une cause sérieuse de dommages pour les fermiers.

Nulle part, cependant, cet inconvénient n'est plus sensible, que dans les localités, environnantes de Winnipeg, car la ville est le débouche naturel où convergent tout les produits des fermes sur un rayon de vingt milles pour le moins, et la circulation journalière sur les routes menant à Winnipeg est des plus importantes.

C'est donc avec la plus grande satisfaction que nous enregistrons la démarche collective des préfets et conseillers de Springfield, Kildonan, et Assiniboia, qui, en compagnie d'une députation des conseillers de Winnipeg, sont allés présenter aux Premier ministre leurs désir de voir le gouvernement prendre des mesures en vue d'assurer l'établissement de routes carrossables.

Il est certain que, malgré les sommes fort considérables, dépensées par certaines municipalités pour l'amélioration de leurs chemins, les résultats obtenus ont été des moins satisfaisants; cela tient à plusieurs causes.

D'abord, la direction des travaux est laissée la plupart du temps à des grands-voyers, qui malgré toute leur bonne volonté n'ont point les connaissances voulues pour ce genre de travail, ils n'ont point non plus les instruments nécessaires pour assurer le nivellement, si bien que les fossés en général sont une suite de petits lacs, sans écoulement.

Pour y remédier, l'on demande au gouvernement de nommer un directeur des chemins qui enseignera les conditions du travail à exécuter, et la manière de les remplir. En outre, il est souvent impossible pour une municipalité d'assurer l'écoulement des eaux qui proviennent en grande partie de Municipalités voisines.

D'où ressort la necessité de l'intervention du gouvernement, de façon à suivre un système de drainage naturel et général.

Enfin, la nature du sol argileux de la prairie, ne se prête nullement à la confection d'une route corrossable. Il s'agit de décider du meilleur système à employer; empierrement, ensablement etc.

L'on comprend sans peine que le gouvernement doit intervenir pour aider aux Municipalités, d'autant qu'il peut emprunter l'argent à meilleur compte que celles-ci.

Il est fort à désirer que les démarches de la semaine dernière, aboutisseent à un résultat pratique et que le gouvernement prenne la chose en main.

Nous regrettons toutefois, de constater que nos municipalités françaises environnantes, brillaient par leur absence dans le comité qui a approché le gouvernement; il est probable d'ailleurs qu'elles n'avaient point été prévenues, mais nous espérons qu'elles se joindront au mouvement des municipalités anglaises; elles ont tout à y gagner.

le Discours du Trone

Le discours du trône, lu jeudi dernier, à l'ouverture du parlement de Manitoba pourra difficilement passer pour un événement d'importance dans l'histoire future de notre Province.

On était en droit de s'attendre, à ce que ce discours fut un exposé du programme que prétend suivre le ministère Macdonald; ce n'est en réalité qu'une bien mesquine manœuvre politique, dirigée contre l'ancien gouvernement.

Les seuls nouveautés sont, la promesse d'une loi pour établir la Prohibition; la refonte de la loi électorale, et enfin un projet de loi en faveur des ouvriers de fabrique, en vue de les protéger contre les accidents.

Il eut été fort à propos pour M Macdonald de nous faire connaitre d'une manière explicite, quelle conduite il entend tenir envers la minorité, sur la question des écoles.

Le silence, qu'il a cru devoir garder en cette occasion nous fait craindre qu'il ne veuille s'en tenir à ses déclarations au cours des élections dernières; et qu'il veuille considérer la question des écoles comme morte, "a dead issue."

Il s'apercevra avant peu qu'il se trompe étrangement, si telle est son intention.

Le seul paragraphe du discours qui intéresse particulièrement la minorité est celui relatif au fonds des terres d'écoles, dont le gouvernement Macdonald entend réclamer le transfer à la Province.

Il sera curieux de voir quelle attitude prendront à cet égard les conservateurs français qui l'année dernière se déclaraient les adversaires de ce transfer.

Quand au reste de ce document il est consacré à la guerre du Sud Africain, à la fameuse commission royale chargée de fouiller dans les livres du précédent gouvernement, et enfin à l'annonce du désaveu des ordres en conseil passés par le cabinet Greenway au sujet des subsides à certains chemins de fer.

C'est là un coup d'épée dans l'eau, les dits ordres en conseil n'ayant aucune valeur tant qu'ils n'ont point été soumis à la chambre et approuvés par elle.

En résumé, le ministère Macdonald ne peut espérer tirer aucune vanité, ni recueillir aucun crédit d'un document qui brille par la plus complète insigifiance.

Ce n'est pas un début bien encourageant.

Une denegation.

La semaine dernière au Sénat, l'un des pères conscrits, a réédité l'inepte mensonge mis en cours au lendemain des élections par "le Manitoba." Un sénateur conservateur a prétendu que la majorité libérale des députés français dans La Vérandrye et Carillon était due, non aux catholiques, mais aux Mennonites.

Il est de notre devoir de protester une fois de plus contre cette assertion sans fondement.

Nous l'avons déja dit et nous le répétons, et si l'on veut nous le prouverons chiffres en mains.

Dans ces deux comtés, c'est le vote catholique français qui a donné la majorité absolue à MM. W. Lagimodière et Martin Jérome.

dans La Vérandrye sur les 25 mennonites qui ont voté, 15 ont voté pour M. Lagimodière et 10 pour M. Paré.

Dans Carillon où le vote mennonite a été plus considérable, la majorité était acquise à M. Jérome par le seul vote catholique, le vote mennonite n'a fait qu'augmenter certe majorité.

Pourquoi dénaturer aussi ridiculement une vérité, exprimée si nettement par des chiffres!

Passe pour "le Manitoba" c'est son habitude, mais au Senat, il semblerait que l'on devrait avoir un peu plus de respect de la vérité.

L'appetit de l'Europe.

Il n'y a rien de caché pour la statistique, grâce à cette science, dont on abuse quelque peu à notre époque, le monde entier est à même de connaitre, ce que vous ignorez probablement vous même, la quantité d'aliments que vous consommez bon en, mal an.

Un savant Allemand, M.

(Suite a la 5ième page)